

LES TAILLERIES DE MEULES DE PUGET-SUR-ARGENS

Daniel HAINAUT

La plus ancienne industrie pratiquée à Puget-sur-Argens est certainement l'exploitation des parties rocheuses de son territoire constituées de rhyolite amarante. Cette roche éruptive, dure et abrasive, possède en effet les propriétés requises pour réaliser des meules, utilisées dans les moulins à farine ou à huile.

Cette rhyolite est le constituant principal du massif de l'Estérel. Elle est présente en particulier dans son prolongement vers l'ouest, un banc rocheux géologiquement homogène, d'une largeur d'environ 2 km et d'une longueur d'une dizaine de km, entre la route D4 menant à Bagnols-en-Forêt, à l'est, et la Colle du Rouet (Le Muy), à l'ouest¹. La partie septentrionale de Puget, au nord du domaine de La Lieutenante, en fait partie.

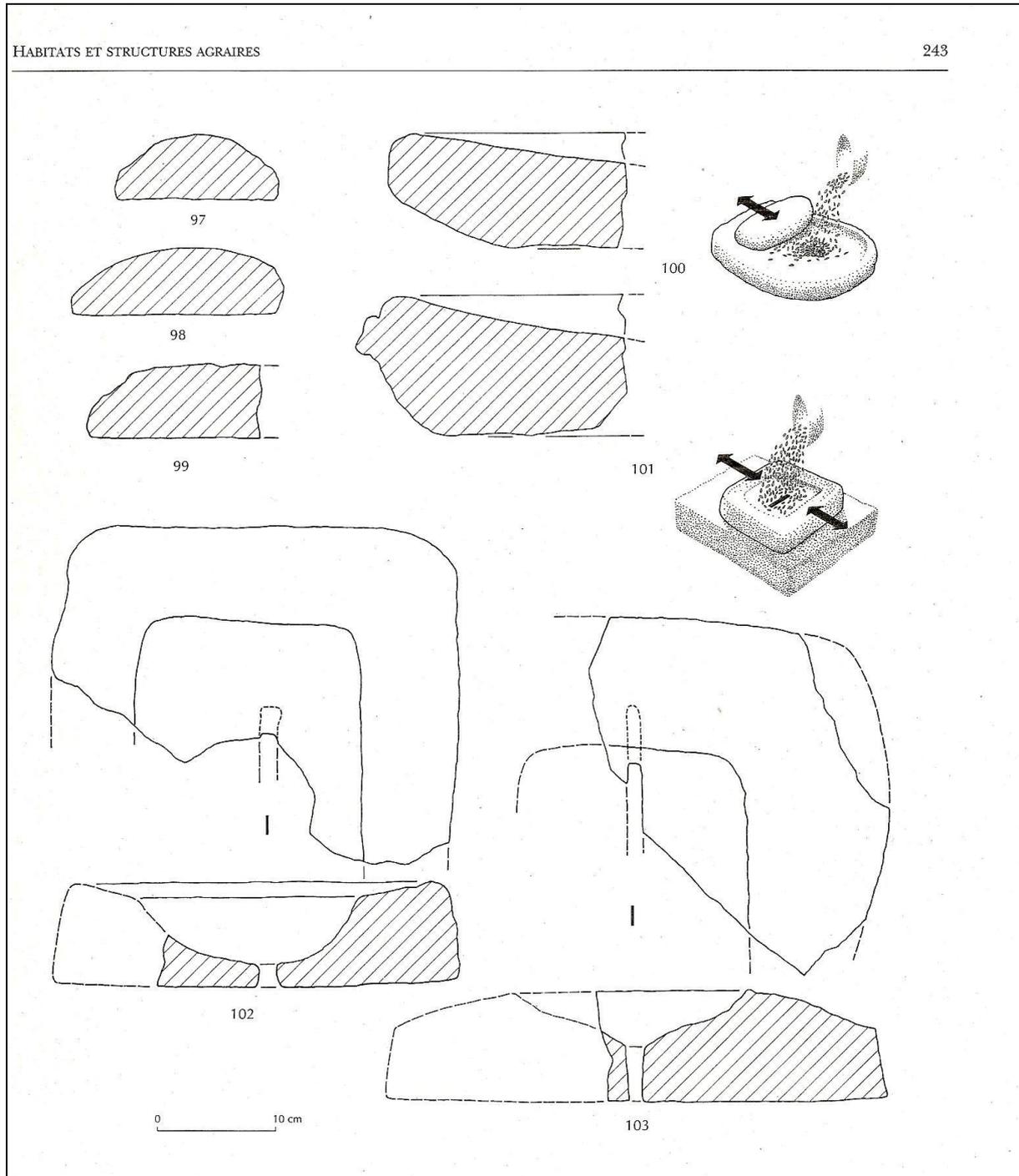
L'extraction de meules depuis l'Âge du Fer est avérée², notamment à Bagnols-en-Forêt où des gisements importants ont été étudiés par Guy Désirat³. Leur utilisation depuis le IV^e s. av. n. è. et jusqu'à la fin de l'Antiquité a été constatée aux Escaravatières (Puget-sur-Argens) par Daniel Brentchaloff⁴, avec des témoins reproduits page suivante pour l'époque protohistorique.

La taillerie principale de Puget est située dans "*le Défens*", appelé sous l'Ancien Régime *Défens de(s) Vérignane(s)*. Elle a été décrite par Marcel Jean⁵. Mais il existe d'autres sites sur le territoire de la commune ou sur son immédiate périphérie. Sans prétendre à l'exhaustivité car le relief et la végétation dense peuvent facilement masquer un emplacement, nous avons tenté d'en faire un inventaire. Un examen méthodique de photos aériennes à haute résolution (voir exemple ci-après de l'illustration du site 4) permettrait probablement de découvrir de nouveaux gisements. Ces sites ont des configurations différentes, selon le nombre de tailles faible ou important, selon qu'ils comportent surtout des cuvettes correspondant aux enlèvements ou au contraire des meules abandonnées en cours de taille, selon leur accessibilité et leur relief, souvent accidenté et pouvant dépasser une altitude de 150 m. Il apparaît que sur certains sites des petites meules ont été taillées dans des blocs préalablement extraits et non pas directement sur le banc rocheux car on observe la présence de nombreux débris mais pas d'empreintes circulaires.

Rappelons brièvement le processus d'élaboration des meules :

- choix d'un banc de rhyolite apparemment homogène, sans fracture. Selon l'épaisseur de roche exploitable les tailles sont superficielles ou successives dans l'épaisseur de la couche ;
- tracé d'un cercle avec le diamètre désiré ;
- dégagement progressif du cylindre par éclatement de la roche à l'extérieur du cercle, à l'aide d'outils métalliques ;
- quand l'épaisseur voulue est atteinte, creusement de mortaises à la base, vers le centre ;
- éclatement de la roche pour désolidariser la meule, soit en utilisant des coins en fer, soit en enfonçant des coins en bois dans la rainure, que l'on faisait ensuite gonfler en les mouillant pour provoquer la séparation.
- percement éventuel du trou central ;
- finition calibrée.

À tous les stades un incident pouvait provoquer la rupture de la meule, notamment la confection du trou central. Les meules inachevées ou fragmentées sont nombreuses. À noter que les meules cassées pouvaient être utilisées dans les moulins à farine car les disques y sont employés horizontalement et peuvent donc être reconstitués par un cerclage.



Vestiges de meules découverts aux Escaravatières
 Molettes (97-99) et meules dormantes (100-101). Meules à fente (102-103). Âge du Fer (IV^e-II^e s. av. n. è.)
 (D. Brentchaloff, *Gallia*, 52, 1995, p. 243)

On rencontre principalement deux familles de meules circulaires, selon leur diamètre :

- meules de diamètre voisin de 40 cm, destinées à une utilisation domestique manuelle ;
- meules de diamètre voisin de 140 cm, utilisées en meunerie à blé (dans les moulins à vent) et dans les moulins à huile.

Nous n'avons pas observé de traces de meules primitives tabulaires.

Il est difficile de situer dans le temps les périodes d'exploitation, en l'absence de marqueurs anthropiques associés permettant une datation. Les sites les plus anciens correspondent logiquement à des affleurements de rhyolite peu élevés et proches des voies de communication.

Les plus vieilles archives existantes mentionnent l'utilisation et le commerce des meules. Le cartulaire de la cathédrale de Fréjus cite en 1401 le moulin de l'Isle sur une dérivation de l'Argens⁶. En 1499 le « *lapicide* » pugétois P. Canasso fait reconnaissance au seigneur du lieu, l'évêque de Fréjus⁷.

À l'époque moderne, les carrières pugétoises étaient propriété communale. L'exploitation de la « *peirière* » du Défens de Vérgignane (site n° 1 ci-dessous), qui était site "industriel", était mise en adjudicationⁱ. Cela constituait une source de revenus non négligeable pour la commune fort pauvre. En 1600, faute de liquidités la commune solde ses dettes en remettant des pierres de moulin⁸. Un chemin fut construit dès 1640 pour faciliter le transport des meules⁹. En 1705 le « *coupeur de pierres* » pugétois Emmanuel Sauve obtient la concession pour cinq années moyennant une redevance de 72 livres par an¹⁰.

En 1723 l'enchère est délivrée pour six années, moyennant un droit de trois livres par pierre et de une livre et dix sols par demi-pierre, à Jean et Honoré Couze, deux frères « *maîtres pierriers* » qui emploient quatre ouvriers, mais la commune se réserve le droit de « *faire des pierres de moulin* » sur tout autre banc que celui des adjudicataires¹¹. Les nouveaux exploitants ont obtenu le marché contre Joseph Pierrugues, Joseph Barbou et Joseph Jubert qui ont « *fait des offres tout à fait ridicules* ». Un rôle énumérant les ventes opérées entre 1723 et 1728 permet d'avoir une estimation de la production¹². Sont commercialisées 77 pierres et 15 demi-pierres à destination de 42 communes réparties dans toute la Provence ; leur ventilation a été détaillée par Marcel Jean^{5, ii}. En 1762 les fils d'Honoré, Charles et Étienne Couze, obtiennent le marché¹³.

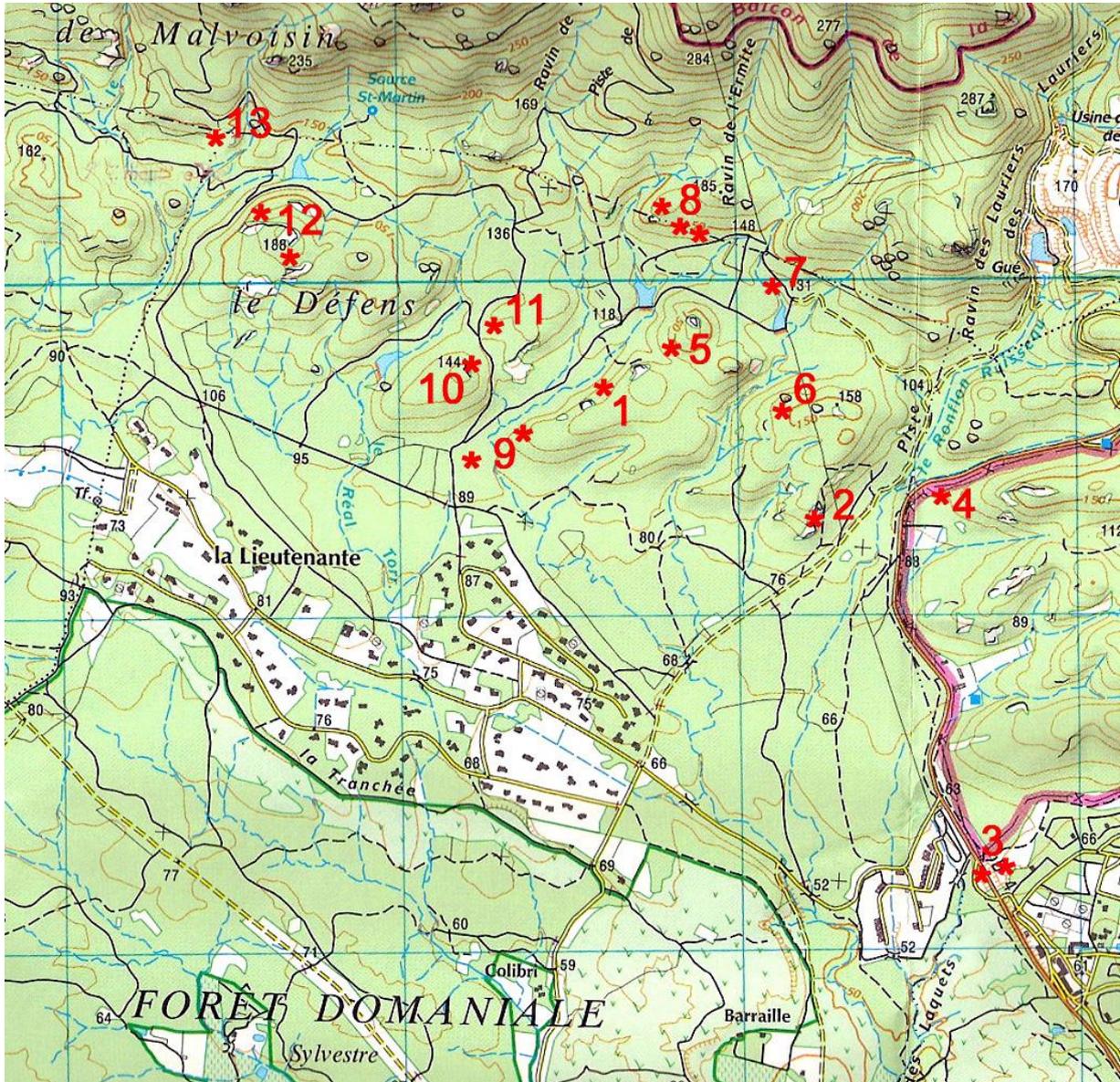
Les recensements de la population pugétoise démontrent que la dynastie Couze de tailleurs de pierres a maintenu son activité exclusive bien après la Révolution, sans que l'on sache si des meules étaient encore débitées. Dans le dénombrement de 1872¹⁴ Antoine Siméon Couze en est le dernier représentant, mais dans celui de 1876, à l'âge de 52 ans, il est déclaré propriétaire cultivateur¹⁵. Il n'y a désormais plus de tailleur de pierres à Puget.

Nous allons brièvement décrire les sites que nous avons visités. Ils sont repérés sur la carte de la page suivante. Les photos illustrant l'inventaire ont été réalisées par l'auteur ; elles sont accompagnées des dimensions des meules et de leurs coordonnées GPS.

Actuellement il n'y a aucun chemin balisé pour accéder à ces sites.

i À l'époque on parle d'arrentement, de rève, de ferme.

ii La page reproduite dans son étude ne figure plus dans le dossier CC 249 des archives communales.



Localisation des 13 tailleries de meules visitées à Puget-sur-Argens et dans sa périphérie
(extrait de la carte IGN 1/25 000 3544 ET)

DESCRIPTION DES SITES

SITE 1. Le site “industriel”, dans le Défens de Vérignane. Il se trouve au milieu de la crête d’une colline allongée, orientée SO-NE et parallèle à la piste G 12 *Beaumeruine*. Il présente plusieurs fronts de taille. Le plus important mesure environ 13 mètres de large pour une hauteur de 4 à 5 mètres, avec des ébauches de meules à sa base. D’autres ébauches et enlèvements en surface, de 40 à 145 cm, avec une épaisseur allant jusqu’à 40 cm. À proximité, vestiges de murs en pierres sèches de 70 cm d’épaisseur de deux constructions qui devaient servir d’abri aux « *coupeurs de pierres* ».



SITE 1. – Le front de taille principal. Le double mètre déplié, posé sur une ébauche de meule de 140 cm de diamètre, permet de se rendre compte des dimensions de l’ensemble.
(43° 30' 24" N 6° 41' 41" E)



Meule cassée, Ø = 140 cm, e = 30 cm
(43° 30' 24" 4 N 6° 41' 42" 1 E)



Auge cassée, 65x40x12 cm
(43° 30' 23" 1 N 6° 41' 41" 6 E)

SITE 2 – Sommet de rochers surplombant un grand abri sous roche, près de la piste G 57 *Les Lauriers*. Ébauches de grandes et petites meules.



Aspect général, avec ébauches et enlèvements



Ébauches : grande ($\varnothing = 140$ cm) et petite ($\varnothing = 50$ cm)
(43° 30' 12" 7 N 6° 42' 06" 7 E)

SITE 3. – À la limite entre Puget et Fréjus, dans *La Peyrière* entre l'ancienne poudrière et *le Pin de la Légue*. Accès très facile. Le banc rocheux, étendu, est coupé par la rectification de la RD 4, avec des traces de nombreux enlèvements et ébauches de part et d'autre de meules petites (diamètre 40 à 50 cm), moyennes (diamètre 100 cm) et grandes (cavités de diamètre allant jusqu'à 185 cm au fond).



Enlèvements visibles sur photo aérienne
(Google Map)



Prélèvements multiples de petites meules
(43° 29' 39" 8 N 6° 42' 33" 8 E)

SITE 4. – En bordure de la route de Bagnols-en-Fôret (RD 4), sur le territoire de celle-ci. À proximité du stand de tir militaire.



2 ébauches (Ø = 140 cm) encadrent un enlèvement



Détail d'une des ébauches
(43° 30'15" 5 N 6° 42' 23" 9 E)

SITE 5 – Sur la pente d'un mamelon, le site signalé n'a pas été retrouvé.
(Environ 43° 30' 28" N et 6° 41' 47" E)

SITE 6 – Sur un mamelon près de la ligne électrique aérienne. Petit site. Ébauches.



Ébauches
(43° 30' 23" N 6° 42' 01" E)

SITE 7 – Sous la ligne électrique. Enlèvements de petites meules, dont un ensemble de 6.



Enlèvements de 6 petites meules ; diamètre environ 40 cm
(43° 30' 35" 7 N 6° 42' 04" 7 E)

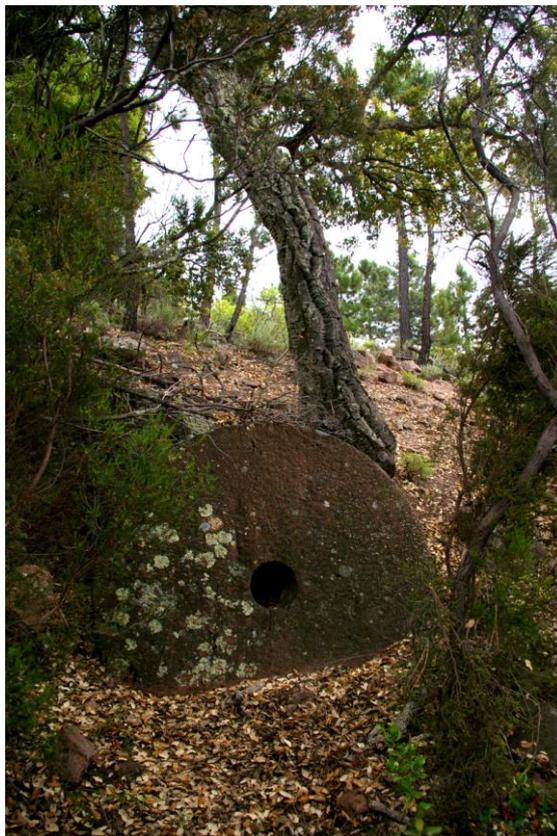
SITE 8. – Sur la limite Puget-Bagnols, au sud du ravin de l’Ermitte. Site important avec fronts de taille, étendu, surtout sur Bagnols.



Meule diamètre 140 cm, épaisseur 30 cm
(43° 30' 42" N 6° 41' 52" E)



Meule diamètre 140 cm, épaisseur 40-45 cm
(43° 30' 42" 1 N 6° 41' 51" 7 E)



Meule abandonnée verticalement
diamètre 160 cm, épaisseur 30 cm
(43° 30' 42" 6 N 6° 41' 53" 6 E)

SITE 9. – Près de l’intersection des pistes G 16 *La Griotte* et G 12 *Beaumeruine*, au sud de celle-ci. Amoncellement de débris de pierres mais peu d’enlèvements ou d’ébauches.



Meule cassée, diamètre 38 cm, épaisseur 12 cm
(43° 30' 19" 4 N 6° 41' 27" 3 E)



Ébauche diamètre 150 cm
(43° 30' 17" 7 N 6° 41' 21" 7 E)

SITE 10. – Près de l'intersection des pistes G 12 *Beaumeruine* et G 16 *La Griotte*, à l'ouest de celle-ci. Débris de taillerie.



Ébauche de grande meule
(43° 30' 25" 8 N 6° 41' 20" 6 E)

SITE 11. – Meules isolées à l'est de la piste G 16 *La Griotte*.



Une cassure oblige de réduire le diamètre initial de 135 à 125 cm. La taille est abandonnée.
(43° 30' 28" 1 N 6° 41' 24" 8 E)



Meules de diamètre 120 cm
(43° 30' 30" N 6° 41' 28" 4 E)

SITE 12. – Sommet de colline longée par la piste G 16 *La Griotte*. Nombreux enlèvements de petites meules.



Enlèvements de diamètre 50 cm
(43° 30' 39" 4 N 6° 40' 56" 9 E)



Enlèvements de diamètre 50 cm
(43° 30' 35" N 6° 40' 57" 6 E)

Site 13. – Site près de la borne délimitant les communes de Puget, Bagnols et Roquebrune.



Ébauche près de la borne. Ø = 145 cm
(43° 30' 48" N 6° 40' 48" E)



Trois ébauches de meules :
à gauche : Ø = 145 cm ; e = 30 cm
au centre : Ø = 160 cm
à droite : Ø = 140 cm ; e = 40 cm.

* * *
*



Grande meule en rhyolite décorant la pelouse devant l'hôtel de ville de Puget-sur-Argens
(diamètre : 160 cm ; épaisseur : 25 cm)

SOURCES

- 1 Carte géologique de la France à 1/50 000, feuille 1024 Fréjus-Cannes.
- 2 Amouric (H.), Carrières de meules et approvisionnement de la Provence au Moyen Âge et à l'époque moderne. *In : Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes*, 115^e congrès national des sociétés savantes, Avignon, 1990. Paris, 1991, p. 443-467.
- 3 Désirat (G.), *Bagnols-en-Forêt, Var. Contribution à l'étude de la Provence orientale*, tome I, imprimerie Maury, Millau, 1980.
- 4 Brentchaloff (D.), Les premières découvertes archéologiques. *In : Fiches (J.-L.), dir., Habitats de l'Âge du Fer et structures agraires d'époque romaine aux Escaravatières, Gallia*, 52, CNRS Éditions, Paris, 1995.
- 5 Jean (M.), Une taillerie de meules de moulins au Puget-sur-Argens. *In : Lou Terraire*, n° 29, 1988, p.122-131.
- 6 Cartulaire de la cathédrale de Fréjus, reg. A, f° 124.
- 7 Archives départementales du Var, 3 E 2319.
- 8 Archives communales de Puget-sur-Argens, BB 5, f° 14.
- 9 Archives communales de Puget-sur-Argens, BB 10, f° 129.
- 10 Archives communales de Puget-sur-Argens, FF 100.
- 11 Archives communales de Puget-sur-Argens, BB 17, f° 344v°.
- 12 Archives communales de Puget-sur-Argens, CC 249.
- 13 Archives communales de Puget-sur-Argens, BB 19, f° 311 ; CC 320, f° 208v°.
- 14 Archives communales de Puget-sur-Argens, 1 F 27.
- 15 Archives communales de Puget-sur-Argens, 1 F 34.

Daniel Brentchaloff et Laurence Lassalle m'ont suggéré d'entreprendre cette étude et ont participé à plusieurs prospections. Leur compétence m'a été précieuse.

J'adresse mes vifs remerciements à René Albertin, qui m'a guidé vers certains sites, et à Chérine Gébara, conservateur en chef du Pôle archéologique départemental, qui m'a signalé deux tailleries qui m'étaient inconnues.